



A propos du Séminaire Observation urbaine

« Observer la cohésion sociale et la ville inclusive »

Caisse des dépôts, Paris, vendredi 13 novembre 2015,

Organisé par l'AdCF, le Cerema, la Fnau et l'Insee

L'observation de la cohésion sociale a été abordée selon quatre thématiques : l'éducation, les âges de la vie sous l'angle de l'isolement, la pauvreté et la ségrégation urbaine, le renouvellement urbain. Mais avant de rentrer dans le vif du sujet, de nouvelles données urbaines disponibles ont été présentées.

I. Actualités de l'observation urbaine

1. **Le fichier localisé social et fiscal (Filosofi)** *Intervenant : Luc Brière, Insee*

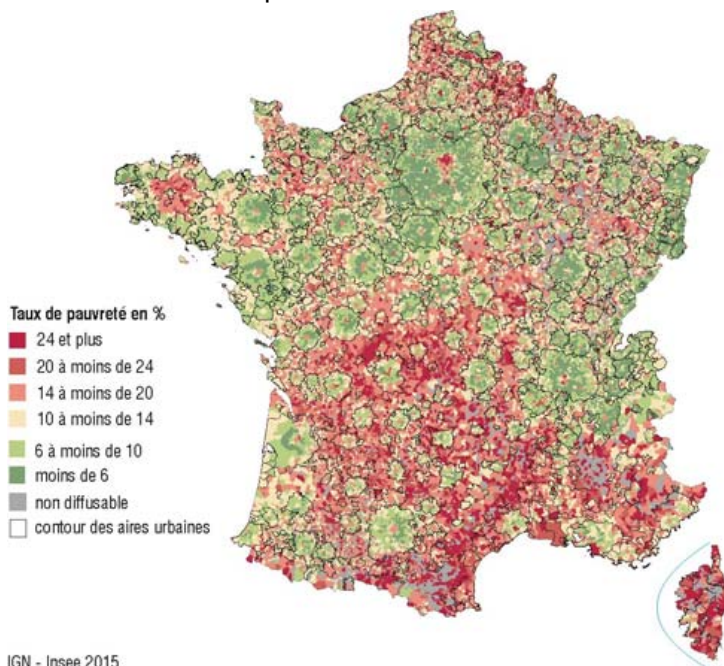
L'Insee a mis en ligne les revenus déclarés et revenus disponibles des ménages en 2012, par commune.

Filosofi est un fichier de données provenant de sources fiscales (taxe d'habitation, impôts sur le revenu) et de sources sociales (Cnaf, Cnam, CCMSA). Ces nouvelles données entraînent une rupture de série avec les données transmises les années précédentes, puisque la source est différente.

Les données sont disponibles à l'échelle communale. Les données à l'échelle des Iris et des Quartiers Prioritaires seront disponibles au 1^{er} trimestre 2016.

Exemples de traitements :

Le taux de pauvreté



Définitions Insee

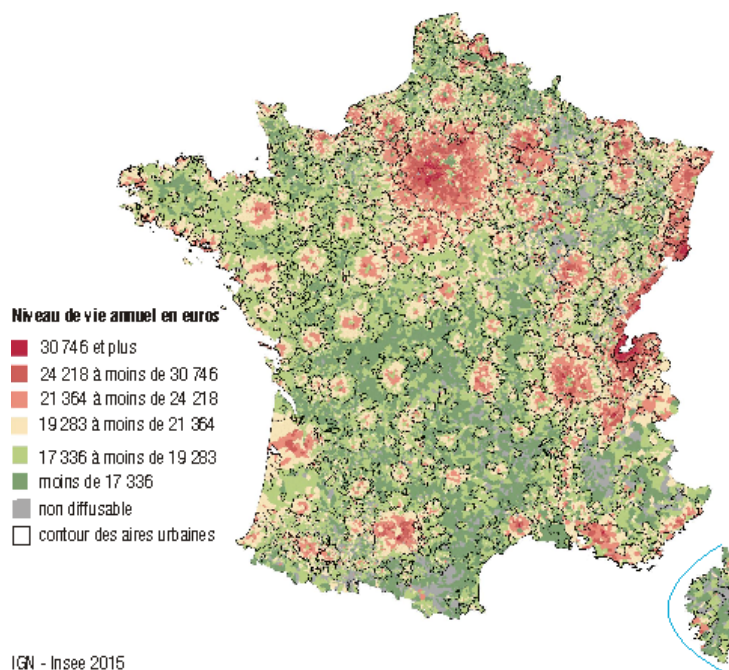
Revenus déclarés

Revenus d'activité salariée ou non salariée, indemnités de chômage, de maladie, pensions d'invalidité ou de retraite ainsi qu'une partie des revenus du patrimoine

Revenus disponibles

Revenus d'activité (nets des cotisations sociales), revenus du patrimoine, transferts en provenance d'autres ménages et prestations sociales (dont pensions de retraite et indemnités de chômage)

Le niveau de vie médian



Pour plus d'informations, l'Insee a publié Insee Premières n° 1552 en juin 2015 sur ce sujet.



2. L'ouvrage « données urbaines – tome 7 »

Intervenante : Marianne Guérois, Université Paris Diderot/UMR Géographie-cités

Cet ouvrage est le fruit d'une collaboration entre le CNRS et l'Insee. Il met à disposition des données synthétiques sur l'urbanisation française.

Les thématiques qui y sont traitées sont les suivantes : vivre en ville (mobilités, pratiques, etc.), les politiques, les activités économiques, les structures spatiales et sociales, l'environnement ou encore les villes en systèmes.



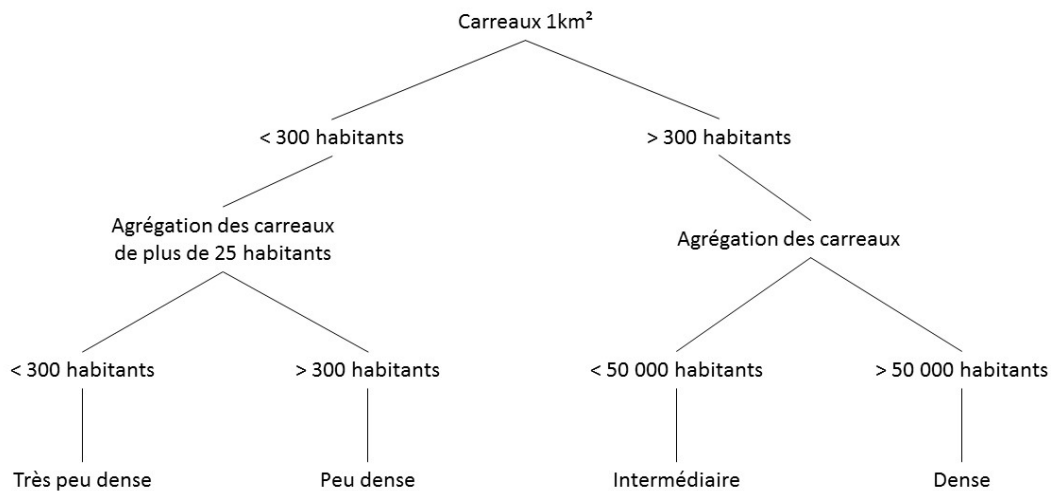
3. La grille communale de densité de l'Insee

Intervenant : Jean-Michel Floch, Insee

L'Insee a développé une typologie territoriale fondée sur la densité et la population. Elle permet de disposer, pour chaque commune, de la part de la population selon la densité de son « quartier » :

- Part des habitants dans un périmètre densément peuplé
- Part des habitants dans un périmètre de densité intermédiaire
- Part des habitants dans un périmètre peu dense
- Part des habitants dans un périmètre très peu dense

Méthode de définition de la densité d'un quartier



Plus d'informations : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/grille-densite.htm>

Un travail avec le CGET est également en cours concernant l'accessibilité aux équipements.

II. Éducation et cohésion sociale

1. **Les retards scolaires en classe de 6^{ème}** Intervenant : Benoît de Lapasse, CGET

Ce travail est le fruit d'une collaboration entre l'Insee et la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (Depp).

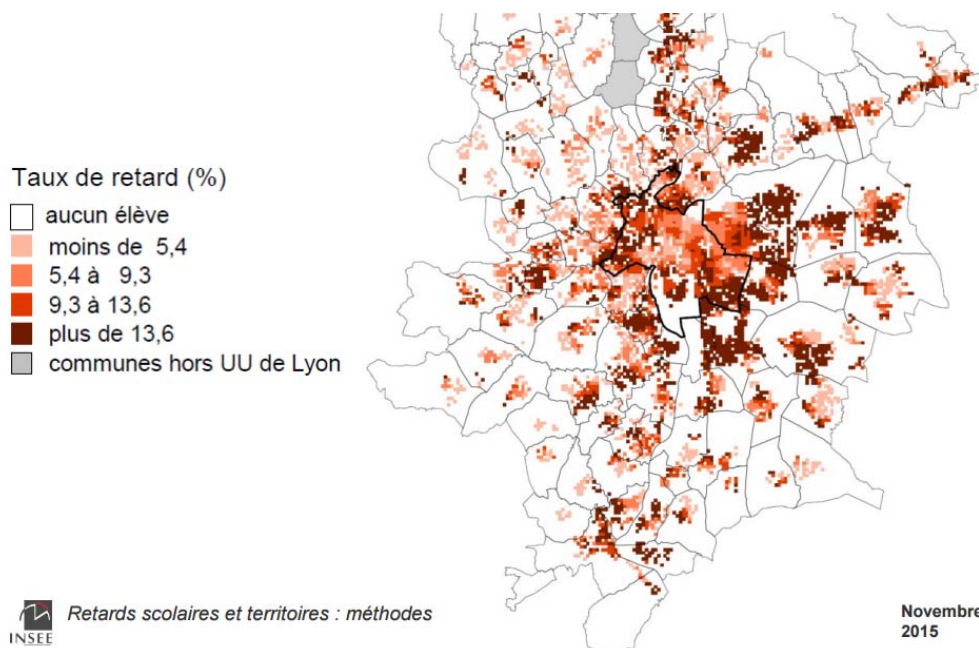
Les taux de retard des élèves (primo-arrivants en 6^{ème}) sont observés tous les 2 ans. La dernière période disponible est la rentrée 2013-2014.

Les élèves sont localisés (coordonnées x ; y), ce qui permet de mesurer le taux de retard d'au moins un an par académie et par commune. Cet indicateur est ensuite croisé avec les revenus, le genre, la nationalité, le statut de boursier, la catégorie socio professionnelle des parents, le quartier de résidence (Zus, Hors Zus) ou l'école.



Une approche plus fine, à partir d'une maille carroyée, a été réalisée pour les Unités Urbaines de Lyon et de Paris.

Taux de retard des élèves dans l'Unité Urbaine de Lyon



Pour plus d'informations, l'Insee a publié Insee Premières en septembre 2014 sur ce sujet.

2. Les effets de la ségrégation dans le système éducatif

Intervenant : Olivier Monso, Depp / Ministère de l'éducation

L'objectif était de réaliser un état des lieux de la mixité sociale dans les collèges, à partir d'indicateurs de ségrégation. Les données utilisées sont notamment issues du travail présenté précédemment (localisation des élèves et caractéristiques).

En termes de résultats, trois points sont à retenir :

- la catégorie socio professionnelle des parents, comme élément de disparités entre collèges.
- les écarts de composition sociale entre les collèges publics et les collèges privés.
- l'hétérogénéité des collèges publics entre eux et des collèges privés entre eux est relevée.

La ségrégation est plus forte en milieu urbain puisque la ségrégation au niveau résidentiel est reconduite et l'offre en établissements scolaires est plus forte (donc demande de dérogation plus aisée si insatisfaction par rapport au collège d'affectation).

3. L'enquête sur les conditions de vie des étudiants à Marseille et à Aix-en-Provence

Intervenant : Sylvain Crespel, Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise

L'étude a été réalisée une première fois en 2011. Une actualisation est en cours et les résultats seront disponibles en 2016.

Il s'agit d'une enquête en ligne, diffusée par les établissements. En 2011, 3 universités ont participé à l'enquête, ce qui représentait environ 60 000 étudiants. En 2016, ce sont 4 universités pour environ 100 000 étudiants. Le taux de participation en 2011 s'élevait à 7,2%, soit environ 4 500 réponses.

Cette enquête, contenant 200 questions en 2016, permet de disposer d'éléments sur l'attractivité (motif de changement d'académie, conditions d'études, etc.), les logements (décohabitation), les équipements et services (utilisation de la bibliothèque universitaire, des services autour de la faculté, etc.)

www.agam.org/fileadmin/ressources/agam.org/etudes/ECONOMIE/enseignement_sup/pdf/2011-087.pdf





III. Les âges de la vie sous l'angle de l'isolement

1. Les phénomènes de cohabitation / décohabitation à l'échelle des aires urbaines

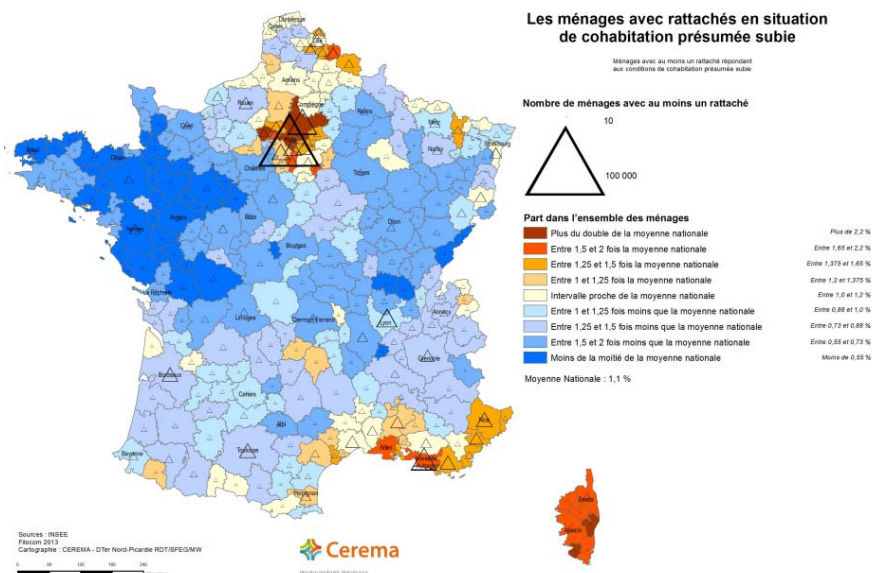
Intervenant : Olivier Dupré, Cerema/Dter Nord-Picardie

L'enjeu de l'étude était d'identifier le mal-logement et les motifs possibles de décohabitation. Ce travail a été décliné selon plusieurs zonages : zonage de l'investissement collectif, région, zone d'emploi et aire urbaine.

Les foyers principaux et les foyers rattachés, au sens des impôts, ont été observés (âge de la population, type de foyers), tout comme les cohabitations « présumées subies ». Elles font référence notamment au niveau de revenu : pas de décohabitation possible de l'enfant pour des raisons financières.

Limites de l'étude : il ne s'agit que d'hypothèses, l'analyse est fortement simplifiée par rapport à la réalité. La moitié des moins de 25 ans ne déclare pas leurs impôts de manière autonome donc ne sont pas pris en compte dans cette étude. Les revenus utilisés (source Filocom) ne prennent pas en compte les aides sociales.

La cohabitation présumée subie



2. Solidarité et isolement des brestois de 60 à 74 ans

Intervenante : Vanessa Girard, Agence d'urbanisme Brest-Bretagne

Cette étude, commanditée par la Ville de Brest, aborde le vieillissement de la population de manière large, tant sur les domaines du logement, des pratiques que de la culture, des sports ou encore de l'entraide. L'objectif de ce travail est de mieux adapter les politiques publiques aux besoins de cette population.

Une enquête téléphonique a été menée par l'agence de Brest-Bretagne. 1400 personnes ont été enquêtées, soit 10% de la population de Brest (200 personnes par grand quartier).

La tranche d'âge des 60-74 ans a été retenue car il s'agit d'une période charnière.

Les questions portaient sur :

- Les relations avec la famille : visite, garde des petits-enfants, entraide inter-générationnelle
- Les relations de voisinage : discussion, entraide, activités, etc.
- La fréquentation des structures de proximité : bibliothèque, commerces, marchés, etc.
- Le bénévolat
- Le ressenti de la solitude

Suite à ces questionnements, 4 profils de seniors ont pu être définis : les seniors fortement impliqués au niveau affectif et social (69%), les seniors autonomes (13%), les seniors fragiles mais toujours insérés (12%), les seniors isolés (6%).



Pour les personnes interrogées, « bien vieillir » signifie une bonne santé, ne pas représenter une charge pour ses proches et avoir des relations sociales.

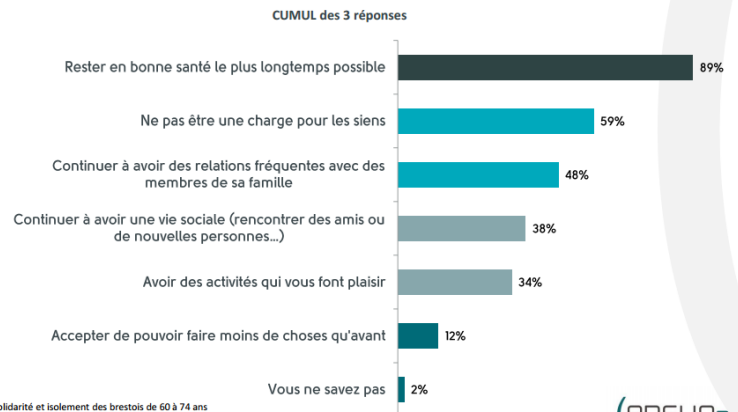
Autre résultat : les seniors anticipent peu leur incapacité future à vivre dans leurs logements, souvent non adaptés pour des personnes non autonomes.

Les territoires ruraux n'ont pas été observés dans cette étude car il s'agissait d'une commande spécifique de la Ville de Brest. Néanmoins, les territoires ruraux sont étudiés dans l'Observatoire du vieillissement.

Résultats sur la question de définition du « bien vieillir »

« Parmi les propositions suivantes, quelles sont les 3 qui pour vous correspondent le plus à la notion de bien vieillir ? »

Base : Ensemble des répondants
Total > 100% en raison des réponses multiples



11 | Solidarité et isolement des brestois de 60 à 74 ans



IV. La pauvreté et la ségrégation urbaine

1. Analyse comparée de la ségrégation spatiale entre unités urbaines

Intervenant : Jean-Michel Floch, Insee

Ce travail a été réalisé à partir des données de revenus fiscaux localisés (mailles carroyées 200m) dans les Unités Urbaines de plus de 50 000 habitants. Le revenu est la variable synthétisant le mieux la précarité énergétique. L'Insee a construit des indicateurs de ségrégation hiérarchisée à partir de ces informations de revenus.

Les profils de ségrégation font l'objet d'un article disponible dans l'ouvrage « Données urbaines ». Ce même travail sera à actualiser avec la nouvelle source de revenus Filosofi.

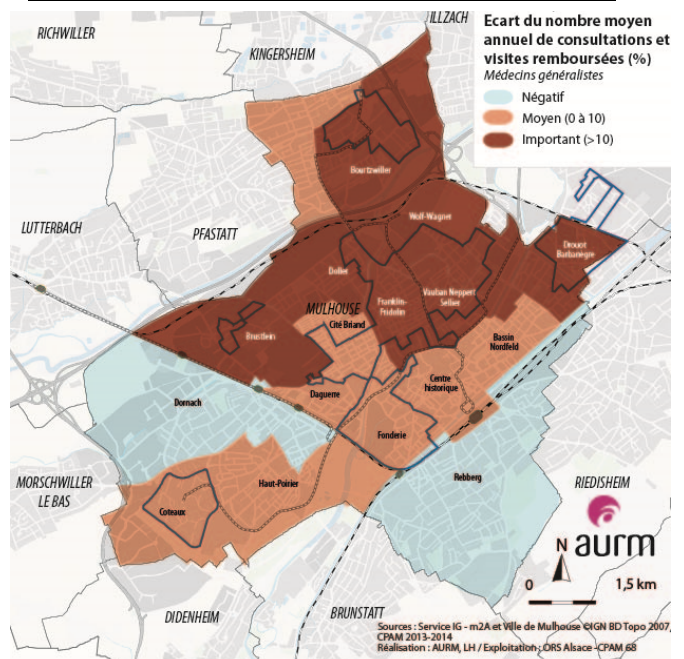
2. Observation des inégalités sociales et de santé dans la Ville de Mulhouse

Intervenants : Nathalie Saby, Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne (AURM) / Frédéric Imbert, Observatoire Régional de la Santé d'Alsace (ORS Alsace)

Cette étude a été menée dans le cadre de l'Atelier Santé Ville de Mulhouse. L'objectif était d'observer la santé à l'échelle des quartiers, pour faire le lien ou non avec les quartiers prioritaires. De nombreux partenariats ont été mis en place. La difficulté de collecte et de traitement d'informations dans ce domaine est à souligner.

De nombreuses bases de données d'établissements de santé ont pu être localisées au quartier. Ceci a permis d'identifier les quartiers pour lesquels les critères observés étaient sur représentés ou sous représentés. Les admissions aux urgences, les consultations chez les médecins, la mortalité ou encore les personnes atteintes du cancer ont pu être observées finement.

Les consultations auprès de médecins généralistes

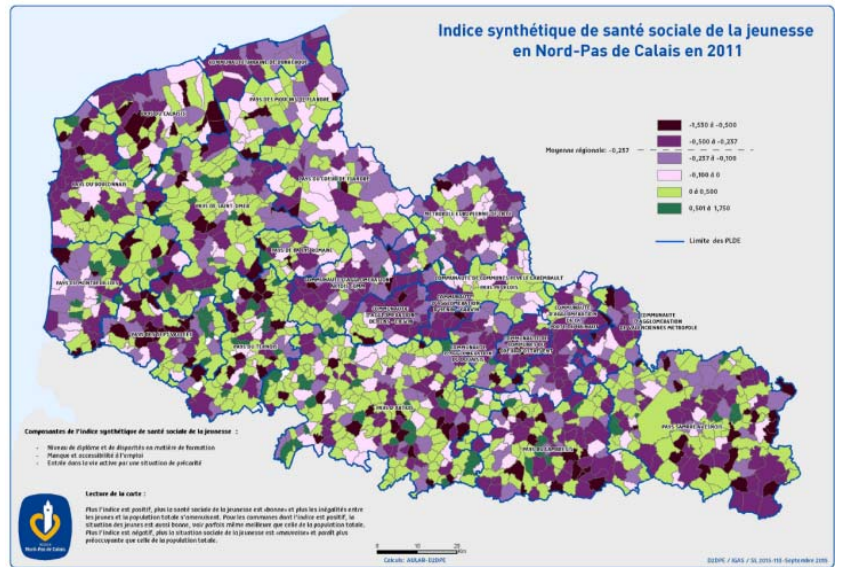


Plus d'informations : <http://www.aurm.org/uploads/media/557064997f32c.pdf>

3. Utilisation de deux indicateurs composites : l'indicateur de santé sociale et l'IDH à l'échelle communale *Intervenant : Grégory Marlier, Conseil Régional de Nord-Pas-de-Calais*

Un IDH à l'échelle communale a été construit, prenant en compte les éléments de niveau de vie, d'éducation et d'espérance de vie. De fortes disparités territoriales ont ainsi pu être mises en évidence. L'IDH et le potentiel financier des communes ont été croisés sur une carte afin d'identifier les territoires en double difficulté : population en difficulté sociale et faibles moyens des collectivités.

L'ISS de la jeunesse a également été mesuré. Il intègre des éléments de niveau de formation et d'accès à l'emploi.



L'ISS et l'IDH ont également été croisés pour repérer les territoires en très bonne ou très mauvaise santé. Ces indicateurs sont utilisés dans de nombreux travaux, tels que les schémas d'aménagement, le contrat de projets ou encore le développement culturel des territoires, et par des partenaires (collectivités, Observatoire Régional de Santé, Agences d'urbanisme).

4. Dispositif d'observation de la cohésion sociale et territoriale

Intervenante : Morgane Petit, IREV Centre de ressources Politique de la Ville Nord-Pas-de-Calais

Un groupe de travail d'experts a été mis en place pour la création du tableau de bord d'observation infracommunale. Ce groupe est notamment constitué de l'Insee, de l'État, du Conseil Régional, du Conseil Général, des Epci, etc.

Cet outil d'observation infracommunale est gratuit, actualisable et dispose d'informations transversales. Deux versions existent, l'une avec 40 indicateurs et l'autre avec 15 indicateurs. La démographie, le marché de l'emploi, la mobilité ou les revenus font partie des thématiques abordées.

Une des perspectives de cet outil est d'ajouter des indices, tels que l'IDH, à une échelle infra communale. Un travail avec la Région est en cours.

Copie d'écran du site de l'IREV



V. Le renouvellement urbain

1. Les effets globaux du relogement des ménages dans le cadre des projets de rénovation urbaine

Intervenantes : Isabelle Mesnard, Cerema, Dter Nord Picardie / Anne Carriou, DDT du Nord

Les problématiques abordées prennent en compte la temporalité des relogements, le réseau partenarial d'acteurs, la disponibilité de l'offre en logement et la contrainte de l'ANRU de 50% des relogés dans des logements neufs.

Les ménages relogés ces 10 dernières années ont été localisés, ce qui a permis de repérer les concentrations de ménages. Des croisements selon leur catégorie socioprofessionnelle, leurs revenus et leurs quartiers de résidence ont été réalisés.

Un des résultats observés dans cette étude est la faible part de relogements intercommunaux.

2. Présentation de l'enquête Habitants réalisée dans les quartiers populaires de Paris

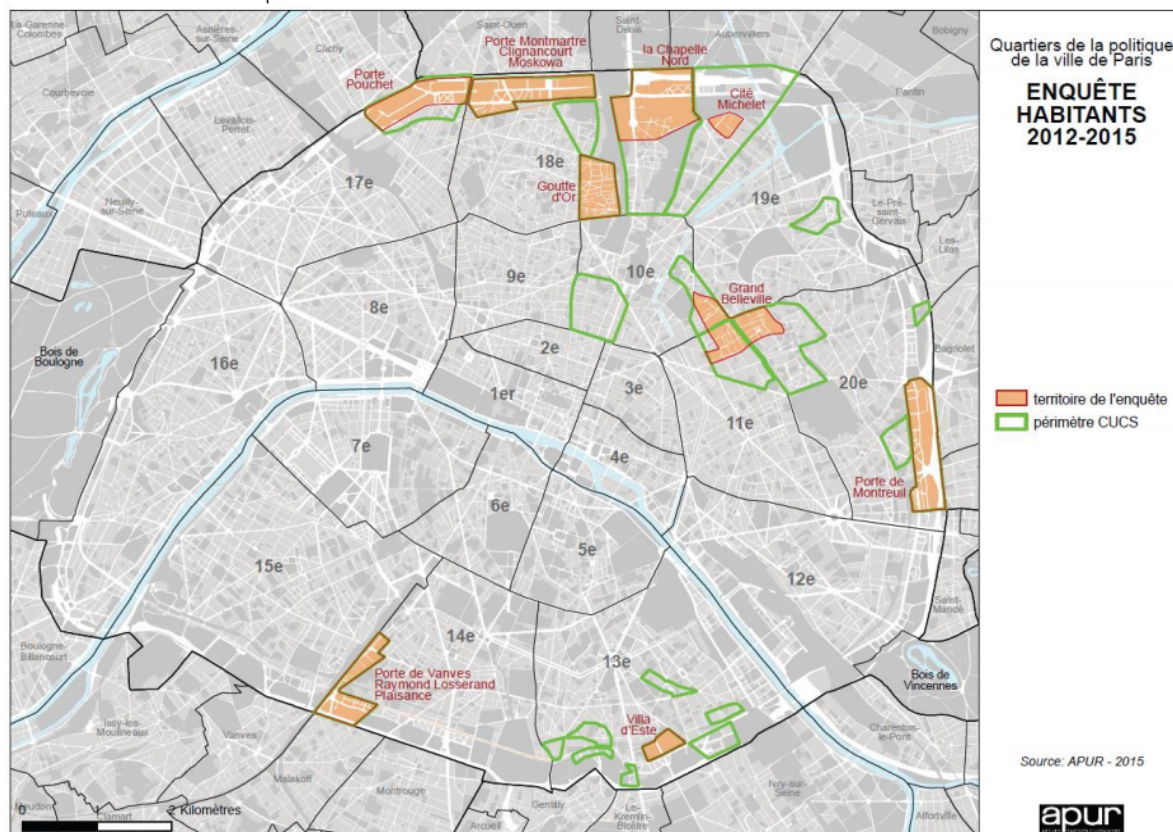
Intervenante : Emilie Moreau, Atelier Parisien d'urbanisme

Ce dispositif d'enquête est en cours depuis 2012, dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, en collaboration avec une université. Les objectifs de cette enquête sont d'apporter des compléments à l'information statistique disponible, de mieux connaître les attentes et besoins des habitants et d'avoir un retour sur les politiques mises en œuvre (équipements, dispositifs sociaux, transformations urbaines, etc.).

300 habitants ont été interrogés par quartier (2 700 questionnaires), par téléphone ou face à face.

En termes de résultats, les attentes des habitants pour les actions à mener relèvent de la propreté, de la sécurité, des nuisances sonores et de l'image du quartier. Il existe un enjeu de connaissance par les habitants des aménagements réalisés.

Territoire d'enquête





3. Un outil d'observation en faveur des habitants des quartiers en difficulté

Intervenant : Jean-Philippe Briand, Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole

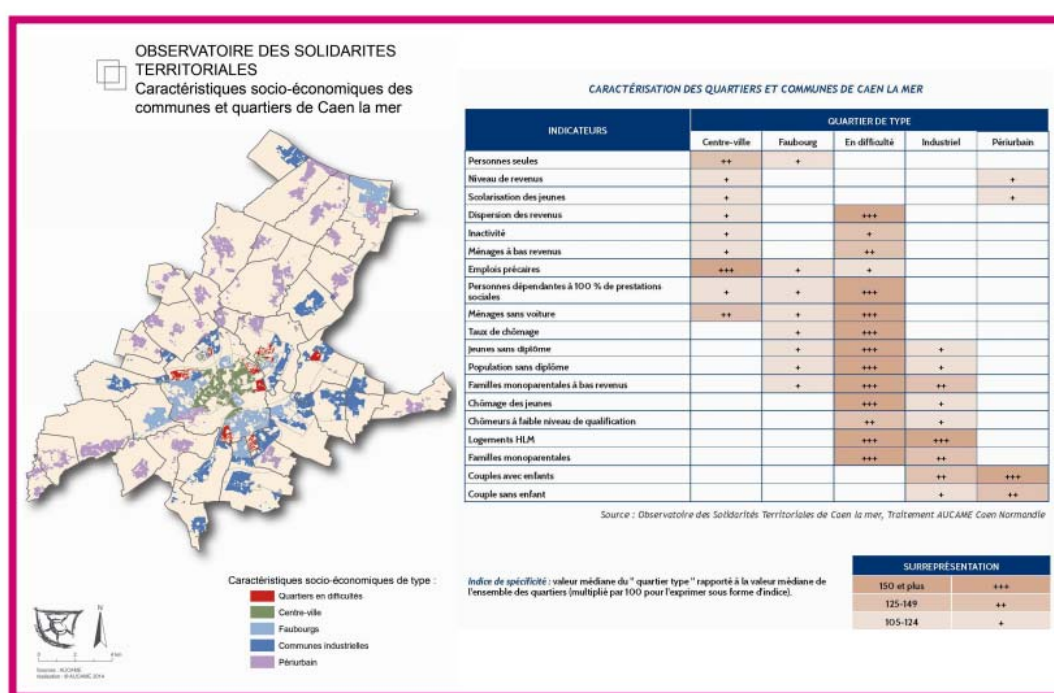
Cet outil permet de répondre à la question « Comment évoluent les quartiers en difficulté ? »

L'outil se compose de deux socles d'indicateurs, choisis en concertation avec les élus :

- « Alertes et progrès » qui permet de définir les quartiers en veille active (quartiers en difficulté hors de la politique de la ville),
- Caractéristiques des quartiers : portrait des quartiers prioritaires et en veille active.

L'échelle d'observation est le carreau, ce qui permet de repérer des poches pouvant s'élargir et devenir des quartiers en difficulté. A chaque quartier est attribué un niveau de difficulté. Une typologie des quartiers et des communes a été mis en place à partir d'une vingtaine d'indicateurs. Cette typologie permet de mesurer les déséquilibres et inégalités territoriales.

TPOLOGIE DES QUARTIERS ET COMMUNES DE CAEN LA MER



Un travail de comparaison de 30 communes sur les inégalités a alors été mené. Des partenariats sont mis en place pour une vision plus fine et plus juste de chaque quartier.

L'ensemble des supports de présentation sont disponibles sur le site du Cerema :

http://www.territoires-ville.cerema.fr/seminaire-de-l-observation-urbaine-le-13-novembre-a1830.html?id_rubrique=56

Le Bloc Notes de l'Agence, édité et imprimé par :
L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne
33 avenue de Colmar . 68 200 Mulhouse
Tél : 03 66 77 60 70 . Fax : 03 69 77 60 71

Rédaction : Nathalie Saby

Date : 13 novembre 2015

Toute reproduction autorisée avec mention précise de la source et référence exacte